

ECOLE DE GUERRE



PROMOTION *VERDUN*

2015 -2016

Louvois, administrateur ou chef de guerre ?

Lieutenant-colonel Christophe Marboutin

Sous la direction de

Hervé Drévilion

Professeur à l'université de Paris I Panthéon - Sorbonne

Résumé :

François-Michel Le Tellier (1641-1691), marquis de Louvois, fut l'un des ministres les plus influents du roi Louis XIV. Bénéficiant du réseau et de la carrière de son père, il connut une ascension rapide et cumula de nombreuses fonctions dont celle de ministre de la guerre. Travailleur infatigable, d'une grande loyauté envers le roi, Louvois réussit à imposer un certain nombre de réformes afin de doter le royaume d'une armée professionnelle et moderne qui permit à Louis XIV de satisfaire son goût pour la guerre. Devenant permanente, devant combattre des ennemis coalisés sur plusieurs fronts, l'armée royale connut de nombreuses réformes dans différents domaines et une culture du service naquit à cette période. Alors que le rôle du ministre de la guerre était dédié essentiellement à des tâches d'administration, Louvois développa une stratégie particulière, appelée stratégie de cabinet, qui lui permit de s'immiscer dans la direction de la guerre et de peser sur les décisions prises par le roi. A cette fin, s'entourant de conseillers fidèles et talentueux tels que Vauban et Chamlay, ayant favorisé la promotion de chefs de guerre dévoués, utilisant une diplomatie parallèle, il eut une vision administrative et quasiment scientifique de la guerre. Plaçant la logistique au cœur de la direction des opérations, Louvois privilégia ainsi l'économie des moyens et la rationalisation de leur emploi, ce qui convenait parfaitement à son talent d'administrateur et à son caractère.

Abstract :

François-Michel Le Tellier (1641-1691), Marquis de Louvois, was one of the most influential ministers of King Louis XIV. Enjoying the network and the career of his father, he had a rapid ascent and accumulated many functions including that of Minister of War. A tireless worker, with great loyalty to the king, Louvois managed to impose numerous reforms to give the Kingdom a professional and modern army which allowed Louis XIV to satisfy his appetite for war. Becoming permanent, fighting jointed enemies on several fronts, the royal army underwent numerous reforms in various fields and the service's culture was born during this period. While the role of the minister of war was essentially dedicated to administrative tasks, Louvois developed a special strategy, called Cabinet's strategy, which enabled him to interfere in the management of the war and to influence the King's decisions. This required surrounding himself with loyal and talented advisers such as Vauban and Chamlay, thereby favoring experienced tacticians and using a parallel diplomacy. He had an administrative and almost scientific vision of war. Placing logistics at the heart of the management of the operations, Louvois favored the economy of means and rationalization of their employment, which perfectly suited his talents and his character.

Table des matières

Introduction :	4
Première partie : Louvois, constructeur d'une armée moderne et professionnelle.....	6
Le soutien logistique au cœur des préoccupations de Louvois.....	6
L'émergence de carrières militaires et d'une culture du service.....	9
Le souci du facteur humain.....	12
Deuxième partie : la mainmise progressive de Louvois sur la conduite de la guerre.....	14
Des campagnes militaires mieux préparées et planifiées.....	14
Le réseau d'influence de Louvois.....	16
Des chefs militaires de moins en moins indépendants dans la conduite opérationnelle.....	19
Troisième partie : une direction administrative et scientifique de la guerre.....	22
Conduire la guerre depuis Versailles.....	22
La stratégie de cabinet : une stratégie à moindre risques et coûts.....	25
Une stratégie imparfaite.....	28
Conclusion :	30
Annexe 1 : sources bibliographiques.....	32
Annexe 2 : chronologie.....	33

François-Michel Le Tellier (1641-1691), marquis de Louvois, occupa une place de premier ordre parmi les ministres du roi Louis XIV. Louvois fut ainsi l'un des conseillers les plus influents et les plus intimes du roi Louis XIV, au point d'avoir quasiment exercé les attributions d'un premier ministre sans en avoir le titre. Issu d'une famille de juristes, ce rival de Colbert connut une rapide ascension, portée par la brillante carrière de son père, Michel Le Tellier, qui fut toujours proche du pouvoir et fidèle à la monarchie. Dès 1655, ce dernier, secrétaire d'État à la guerre, obtint du roi Louis XIV la transmission de sa charge ministérielle à son fils alors âgé de 15 ans. L'exercice de cette charge ne pouvant s'effectuer qu'une fois l'âge de 25 ans atteint, Louvois accomplit son apprentissage à partir de 1658 au sein du secrétariat à la guerre, sous les ordres de son père, en occupant d'abord des fonctions de commis, traitant de questions purement administratives. Dès lors, ses qualités de travailleur, d'organisateur ainsi que sa soif de pouvoir et sa volonté de plaire au roi lui permirent d'obtenir et de cumuler de nombreux emplois ministériels : surintendant général des Postes (1668), secrétaire d'Etat à la guerre (1677), surintendant des bâtiments des arts et manufactures (1683).

La transformation du rôle du secrétaire d'État, dédié initialement à l'administration des armées, à celui de chef de guerre, proposant au roi des options stratégiques voire même tactiques, peut intriguer. L'omniprésence de Louvois dans les affaires du royaume, son influence sur Louis XIV également. Elles ont nourri assez rapidement des jalousies et des rancœurs de son vivant puis alimenté une légende noire après sa mort, notamment à travers les écrits de Saint-Simon et des penseurs du siècle des lumières. Il fallut attendre la fin du XIX^e siècle avec les travaux de Camille Rousset pour trouver un portrait plus nuancé et objectivement critique de ce serviteur de l'État. L'étude du rôle de Louvois dans l'histoire militaire se poursuit donc actuellement sous les angles social et politique, notamment à travers les relations entretenues par le secrétaire d'État avec le roi, les grands chefs de guerre de l'époque ou encore les membres de sa clientèle. Ce sont ces œuvres qui ont principalement servi de support au présent mémoire. Certains aspects de sa personnalité et la manière avec laquelle il régenta le ministère de la guerre continuent de faire l'objet de critiques. Par exemple, certains auteurs, comme Guy Rowlands, lui reprochent un exercice clanique voire népotique du pouvoir. Nous verrons que cette conception du pouvoir s'inscrivait totalement dans son époque et qu'elle était finalement nécessaire à la conduite de la politique. Ainsi, Jean-Baptiste Colbert, autre ministre célèbre de Louis XIV, agissait de la même manière à la tête de son ministère. Cet exercice particulier du pouvoir ne ternit pas véritablement le bilan général des réformes

entreprises et il peut être soutenu que Louvois fut un grand commis d'État.

Le règne du roi Louis XIV se caractérisa par un quasi état de guerre permanent qui fut favorable à Louvois car il a fallu entretenir une armée de plus en plus nombreuse en recherchant l'efficacité et en minimisant les pertes. Le secrétaire d'État a marqué de son empreinte l'organisation et le fonctionnement de l'armée royale. Ainsi, il initia de nombreuses réformes qui influencent encore aujourd'hui le mode de fonctionnement des armées. Il comprit très vite l'importance de la logistique dans le déroulement des campagnes militaires et rationalisa en particulier les approvisionnements en vivres, chevaux et munitions, l'armement ainsi que la structure des unités militaires. Il renforça le contrôle du roi sur l'encadrement des armées notamment en limitant la vénalité des charges, en instituant un tableau d'avancement et en développant auprès des officiers une culture de service. Sa proximité avec le roi et sa volonté de maîtriser le déroulement de la guerre l'ont progressivement transformé en chef de guerre, à la différence de son père qui accordait une large autonomie aux maréchaux dans la direction des opérations. Son importante œuvre politique et militaire, les nombreuses fonctions occupées auprès du roi soleil nous amènent donc à nous interroger sur ce qu'il fut réellement : un administrateur, réorganisant les armées dans presque tous les domaines ou un chef de guerre, dirigeant les opérations et conseillant stratégiquement le roi? En fait, il se comporta dans la conduite de la guerre comme un administrateur en cherchant à maîtriser le déroulement des opérations par souci d'économie et de rationalité et en concevant la guerre comme une science. Héritée de Richelieu, une stratégie bien particulière, appelée stratégie de cabinet, fut développée par Louvois. Elle caractérisa la politique militaire de Louis XIV et marqua l'emprise du pouvoir politique dans la direction des opérations, depuis Versailles, et, in fine, elle représenta une forme de soumission des grands chefs militaires au roi et au secrétaire d'État à la guerre.

De par sa formation de juriste et une implication très tôt dans le traitement des questions administratives relatives aux armées, Louvois parvint à construire les bases d'une armée moderne, professionnelle, capable de se projeter sur les différents théâtres d'opérations (I). A partir de la guerre de Hollande, il s'immisça progressivement dans la conduite des opérations militaires (II), par le biais de la planification et de la logistique, au point d'imposer avec autorité aux grands chefs de guerre la stratégie dite "de cabinet", qui constitua une manière de mener rationnellement et quasi scientifiquement la guerre (III).

I/ Louvois, constructeur d'une armée moderne et professionnelle.

Louvois initia ou conduisit à son terme de nombreuses réformes structurelles dont certaines demeurent toujours d'actualité.

1.1. Le soutien logistique au cœur des préoccupations de Louvois.

Le soutien des armées royales constitua une préoccupation permanente de Louvois en raison des nombreux conflits qui émaillèrent le règne de Louis XIV. Il fut nécessaire non seulement de constituer une armée puissante pour faire face à des adversaires souvent coalisés ou agissant sur plusieurs fronts, mais aussi, contrainte nouvelle, d'entretenir une armée en temps de paix. Ainsi, dans un pays qui comptait environ 20 millions d'habitants, les effectifs des armées oscillèrent entre environ 70000 hommes, en temps de paix, et 400000 hommes, ce maximum ayant été atteint lors des guerres de la ligue d'Augsbourg (1688-1697). Dans ce contexte, Louvois comprit très tôt l'importance que revêtaient les questions logistiques¹. Il porta donc son effort dans plusieurs domaines : en matière d'approvisionnement tout d'abord, les armées ne pouvant vivre totalement sur la région qu'elles occupaient, il améliora le système de l'entreprise, qui consistait à conclure un marché avec des compagnies privées. Celles-ci étaient chargées d'alimenter les armées en vivres et munitions grâce à un réseau de magasins, disposés près des villes frontalières, moyennant un remboursement du trésor royal. Ce système fonctionna très correctement et, de manière générale, fut rentable pour les financiers privés².

Ensuite, il fallut équiper les troupes royales en chevaux, armes et tenues. Là encore, Louvois mena un travail de rationalisation pour limiter les coûts engendrés par l'entretien d'une armée en voie de professionnalisation. Par exemple, une ordonnance datée du 16 novembre 1666 imposa la production de mousquets de calibre unique. De même, il est intéressant de noter que Louvois constitua ce que nous appellerions aujourd'hui un complexe militaro industriel : en effet, afin d'être moins dépendant de l'étranger, une politique de centralisation et de développement de fabriques d'armement fut conduite et aboutit notamment à la constitution de monopoles, ces entreprises

1 Camille ROUSSET reconnaissait que “*c'est à Louvois que revient la gloire d'avoir résolu le problème si difficile des subsistances*”. ROUSSET, Camille, *Histoire de Louvois et de son administration politique et militaire*, Paris, Didier, 1862-1863, 4 vol., vol 1, p.248.

2 Jean-Philippe CENAT estime que le bénéfice était de 10% par an. CENAT Jean-Philippe, *Louvois, le double de Louis XIV*, Paris, Tallandier, 2015, 511 p., p.67.

n'ayant que le roi comme client. La fabrication de l'armement fut ainsi réalisée à Saint-Etienne et Charleville Mézières sous l'autorité du directeur général du magasin royal des armes de la bastille, chargé de suivre les commandes. Celle des canons fut attribuée à des entrepreneurs situés aux villes proches des conflits. Cette politique industrielle favorisa également l'innovation technologique : par exemple, la baïonnette à douille fut inventée à cette période par Vauban (1684). Le perfectionnement de cet élément par l'ajout d'un cran de fixation rendit obsolète et plus coûteux l'emploi de la pique. Cette révolution technologique n'intervint toutefois qu'à la suite d'une longue controverse entre les partisans de l'emploi du mousquet, couplé à celui de la pique, et ceux favorables au fusil, arme moderne dont l'armée anglaise était équipée depuis 1680. Au final, Louvois se rangea non sans réticences dans le camp des seconds. De même, le développement de la grenade comme celui du fusil amenèrent le secrétaire d'État à créer des unités spécialisées : en janvier 1671, cinq régiments possédaient ainsi une compagnie de grenadiers. Cependant, le fusil étant plus coûteux que le mousquet, seuls les régiments de fusiliers et les grenadiers en furent dotés et l'emploi de cette arme ne fut pas généralisé au reste de l'infanterie. Faute de budget, moins de 17 % de l'infanterie française était équipée de fusils au début de la guerre de la ligue d'Augsbourg³. Durant le ministériat de Louvois, l'armée connut donc une constante évolution, dans son équipement comme dans sa structuration.

L'équipement en chevaux fut par ailleurs un défi important pour Louvois. En effet, en France, on n'élevait pas suffisamment de chevaux, en particulier ceux de selle, et il fallait en importer. Ayant pris la direction des haras nationaux à la mort de Seignelay, fils de Colbert, Louvois tenta de favoriser la production nationale notamment à travers des incitations fiscales. Ce fut cependant un échec et la France continua de se fournir en chevaux auprès de pays voisins⁴. De même, les officiers qui commandaient les compagnies ou régiments de cavalerie étaient parfois obligés de trouver eux-mêmes les chevaux manquants et le coût induit par cet achat était non seulement prohibitif mais également non compensé par l'allocation financière royale et les sommes tirées de l'ustensile⁵. Ces raisons peuvent expliquer que la cavalerie française n'était pas dotée de chevaux performants sous Louis XIV.

3 16,9 % selon l'estimation réalisée par Jean-Philippe CENAT, *ibid.*, p. 201.

4 Ceci s'effectuait par le biais de marchands juifs installés dans les États germaniques.

5 Hervé DREVILLON a effectué des calculs démontrant le coût représenté par le cheval lors de la levée des soldats. DREVILLON, Hervé, *L'impôt du sang, le métier des armes sous Louis XIV*, Paris, Tallandier, 2005, 526 p., p. 124.

En matière d'habillement, Louvois imposa aussi des normes et obligea les commandants d'unité à passer des marchés avec des fournisseurs. Le 20 décembre 1668, il envoyait une instruction à un inspecteur par laquelle il indiquait qu' "*il ne faut point non plus demander aux officiers d'avoir leurs habits tout d'une parure ni faits en même temps, parce qu'ils ne le pourraient pas; mais il ne faut pas souffrir, pour qui que ce soit, que leurs soldats soient mal chaussés ou mal vêtus*"⁶. La standardisation de l'uniforme prit toutefois du temps et devint quasiment effective en 1688. Mais elle eut le mérite d'une part, de créer auprès des militaires un sentiment de cohésion, d'autre part, d'améliorer les conditions d'hygiène et enfin, de diminuer les coûts grâce à une production de masse.

Pour éviter les abus, le contrôle administratif se renforça sensiblement. Au regard de la manière avec laquelle les armées s'équipaient, la perspective de frauder pouvait être tentante du côté des fournisseurs comme des commandants de compagnie ou de régiment. Afin de mieux contrôler les dotations financières versées par le roi à ses commandants d'unité, il fut instauré en 1666 un système de prélèvement obligatoire appelé masse régimentaire consistant en un compte alimenté par le prélèvement de la somme d'un sol sur la solde de chaque militaire et destiné à subvenir aux dépenses d'entretien de la troupe. Certes, ce dispositif, placé sous le contrôle des commissaires de guerre et des inspecteurs, était insuffisant pour couvrir tous les frais, les officiers devant financer sur leurs deniers une partie des besoins de leurs troupes. Mais il marque la volonté de rationaliser les efforts financiers et de contrôler administrativement les armées. En effet, une forme de pression était désormais exercée sur les capitaines, commandants de compagnie, et sur les colonels, commandants de régiments, par ce qu' Hervé Drévilion a appelé "*une monarchie administrative*"⁷ constituée d'intendants, de commis d'extraordinaires des guerres, d'inspecteurs, de directeurs et de commissaires de guerre. Louvois s'appuya surtout sur les inspecteurs et directeurs chargés de contrôler les questions relatives à l'équipement des troupes et les affecta à chaque armée. Dans une lettre datant de 1688, il ordonna à monsieur Martinet, ancien lieutenant-colonel et désormais inspecteur de l'infanterie, de se rendre en Artois pour "*l'informer de l'état des troupes, si elles font l'exercice bien ou mal, et faire entendre aux officiers d'infanterie les soldats qu'ils doivent garder ou changer, les réparations qu'il faut qu'ils fassent aux armes et aux habits de leurs compagnies.*"⁸ Cette immixtion dans l'intimité des compagnies et régiments ne fut pas sans causer de heurts, comme nous le verrons ultérieurement. Le contrôle ne s'exerça pas non plus toujours de manière

6 Lettre citée par H. DREVILLON, *ibid.* p. 111.

7 *Ibid.* p. 218.

8 Lettre citée, par H. DREVILLON, *ibid.* p. 159.

stricte, les relations de clientèle entretenues par les différents protagonistes atténuant les conflits. Le bilan est donc globalement positif au niveau du soutien logistique des armées, comme l'atteste Saint Hilaire qui écrit que "*jamais ministre n'a mieux pourvu à la subsistance et à l'action des armées*"⁹.

1.2. L'émergence de carrières militaires et d'une culture du service.

La professionnalisation des armées passait par la détermination d'une politique de ressources humaines, articulée principalement autour des questions de recrutement et de promotion, ainsi que le développement d'une culture du service. En outre, Louvois veilla particulièrement à constituer une colonne vertébrale solide, à travers la formation et la fidélisation des officiers.

Le recrutement fut le problème majeur du règne de Louis XIV. Il se posa toutefois avec moins d'acuité au niveau des régiments prestigieux, tels ceux de la maison du Roy. Ainsi, un système de promotion/mutation permettait aux officiers et sous-officiers servant dans la cavalerie d'intégrer les compagnies de Gardes du corps. Les conditions d'intégration étaient toutefois précisées par une circulaire de Louvois, datant de 1674: "*Sa Majesté souhaite qu'ils soient tous catholiques, gens bien faits, ayant de la barbe et âgé de plus de 28 ans; qu'ils soient tous, s'il se peut, gentilshommes et qu'ils aient servi dans les troupes, savoir: les gentilshommes au moins deux ans et les autres au moins quatre, et qui, en s'engageant ne songent point à retourner chez eux de quatre ans*"¹⁰. Cette circulaire est intéressante car, outre la détermination d'un profil marqué par l'expérience, elle instaurait un véritable lien au service. Toutefois, dans la majorité des compagnies et des régiments se posa la difficulté de constituer ces unités ainsi que de remplacer les soldats décédés ou blessés et les déserteurs. Car cette mission incombait aux commandants d'unités qui percevaient à cette fin une somme d'argent. Plusieurs solutions s'offraient alors à eux: recruter dans leur entourage ou dans leur région d'origine; enrôler des personnes influençables, des vagabonds ou des ivrognes. En 1682, Louvois tenta d'améliorer le recrutement en limitant à trois ans la durée de service au lieu de quatre. En pratique, en raison de leur endettement, les soldats étaient souvent obligés de se réengager. Un intéressement était par ailleurs mis en place et les capitaines qui présentaient des effectifs complets bénéficiaient de gratifications. Louvois dut néanmoins recourir à d'autres solutions pour pallier les

9 DE MORMES DE SAINT-HILAIRE, Armand, *Mémoires de M. De Saint-Hilaire*, Amsterdam, Arstée et Merkus, 1766, tome 1,471 p. , p.9.

10 Lettre citée par H. DREVILLON, *op. cit.*, p. 69.

difficultés de recrutement : emploi de mercenaires, qui représenteront jusqu'à 32% des effectifs de l'armée royale (durant la guerre de Hollande); levée du ban et de l'arrière ban qui se produisit à deux reprises (1674 et 1689).

Deux autres solutions, plus originales, furent également utilisées : tout d'abord, la constitution d'une milice par une circulaire du 29 novembre 1688, qui obligeait chaque paroisse à fournir à l'armée royale un homme selon des critères précis (être célibataire, âgé entre 20 à 40 ans, pour chaque tranche de 2000 livres de taille imposable), qu'elle devait de surcroît habiller et équiper. Ce fut véritablement l'instauration de la conscription car les miliciens, choisis par la paroisse, puis tirés au sort à partir de 1691, étaient tenus de participer à la défense du royaume pour une durée limitée à deux années. Ils servaient ainsi en unité constituée, en complément ou intégrés aux régiments réguliers. Ce système, impopulaire malgré l'octroi d'un avantage fiscal pour celui qui entrait dans la milice (exemption de la taille), permit à Louvois d'enrôler à moindre frais environ vingt-cinq mille soldats. Ensuite, le maintien en service d'un certain nombre d'officiers, durant six mois par an en dehors des périodes de conflits, moyennant une solde diminuée de moitié, avait été organisé par un règlement du 27 mai 1668. Ce système d'officiers réformés permit de lever rapidement des compagnies et de pouvoir les encadrer avec des militaires expérimentés. Ce furent donc les débuts de la professionnalisation des officiers. Les différentes procédures mises en place pour garantir un effectif au sein des compagnies n'empêchèrent pas les fraudes, telles que les "passe-volants" qui étaient des faux soldats, payés par les capitaines pour être présents lors des revues, et qui partaient ensuite compléter fictivement d'autres compagnies. Non seulement, les capitaines percevaient la solde des soldats absents mais ils bénéficiaient aussi des gratifications perçues pour avoir constitué une compagnie complète. La répression à l'encontre des fraudeurs fut exercée avec plus ou moins d'efficacité. La peine encourue fut la mort, selon les dispositions du code Michau de 1629, mais, par l'ordonnance du 1^{er} juin 1676, elle se commua en une peine corporelle, consistant à couper le nez du "passe-volant", ce qui démontrait un certain pragmatisme de Louvois dans le traitement de ces fraudes.

Ensuite, l'ascension sociale et la promotion du mérite au sein des armées furent des avancées majeures. Le corps des officiers en avait été profondément marqué. La création de l'ordre du tableau, le 31 juillet 1675, permit aux militaires de progresser au départ sur des critères d'ancienneté puis de mérite. Complétant et renforçant deux ordonnances prises par le père de Louvois en 1656 et 1663, ce règlement visait à donner *"le commandement au plus ancien des officiers égaux en grade"*

et à supprimer la pratique du roulement qui consistait à accorder le commandement d'une unité chaque jour à un officier différent, ce qui n'était pas sans créer des tensions parmi les officiers et sans entraîner une absence de cohérence tactique. Pour favoriser le déroulement des carrières et contrôler les nominations, Louis XIV et Louvois limitèrent le caractère vénal de certaines charges mais ne purent poursuivre la logique jusqu'au bout: en effet, même si depuis le 2 avril 1654 la vente des charges d'officier dans l'infanterie fut interdite, la pratique continua avec l'accord tacite du pouvoir royal car elle constituait pour celui-ci un moyen de faire peser une partie des dépenses militaires sur les officiers. Toutefois, à partir de 1670, Louvois déclara non vénales les charges de lieutenant-colonel et de major, ce qui lui permit de nommer des officiers à des postes importants au sein du régiment: en effet, un lieutenant-colonel secondait le colonel à la tête de son unité tandis qu'un major y occupait des fonctions de chef d'état-major. L'ossature des régiments s'en fut donc trouvée renforcée. Un autre moyen de répartir le financement des armées et d'accroître les perspectives de carrière consista à diminuer les effectifs des régiments et des compagnies. En effet, les compagnies fluctuaient entre 20 et 80 hommes concernant l'infanterie et entre 30 et 55 hommes concernant la cavalerie, selon les périodes¹¹. Il convient par ailleurs de noter que la mort du titulaire d'une charge entraînait une série de promotions, chaque échelon inférieur se voyant attribué par le roi gratuitement une charge. Dans une lettre datant du 9 septembre 1674, Louvois écrivait que "*le roi avait bien voulu accorder au sieur de la Saigne la majorité de son régiment et Sa majesté ayant donné un emploi fixe à monsieur le chevalier Perrin elle prétend disposer de cette charge sans qu'il en retire autre chose*"¹². Il arrivait aussi que le bénéficiaire d'une charge vacante dut payer une partie de celle-ci. Le patrimoine des officiers était ainsi un élément important qui faisait souvent l'objet de commentaires de la part des inspecteurs. L'aspect financier était pris en compte à certains niveaux de grade, en particulier ceux de capitaine et de colonel. Par exemple, de M. Foudras, capitaine dans un régiment de cavalerie, un inspecteur rapporta : "*homme de condition, brave homme, bon officier, qui a toujours une bonne troupe, sage et très réglé, propre à parvenir à tout; il est l'aîné de sa maison, son père est très riche*"¹³.

Derrière le profil de l'officier, classiquement dépeint comme courageux, vaillant et porté par l'honneur, apparaissaient désormais des qualités nouvelles et novatrices : économie, sagesse, désintéressement, obéissance et autorité. C'était des vertus héritées à la fois de la culture antique

11 Estimations effectuées par J.Ph. CENAT, *op. cit.*, p. 119.

12 Lettre citée par H. DREVILLON, *op. cit.*, p. 191.

13 Lettre citée par H. DREVILLON, *ibid.*, p. 295.

grecque, à travers le stoïcisme notamment, et de la tradition chrétienne. L'obéissance et la discipline militaire furent encouragées, bien que ces qualités eussent pu entrer en conflit avec l'honneur nobiliaire. Or cet honneur était souvent recherché par les officiers qui prenaient conscience qu'ils ne feraient pas fortune dans le métier des armes. L'obéissance attendue n'était pas aveugle, contrairement au titre d'un ouvrage écrit par Gatien de Courtilz de Sandras¹⁴. La discipline fut quant à elle davantage imposée, la création de nouveaux grades, la structuration des régiments et la formation des officiers aidant. Concernant cette dernière, Louvois créa en 1682 des compagnies de cadets qui accueillait ceux qui possédaient une certaine honorabilité sociale. Outre la mission éducative, ces établissements permirent la détermination de parcours de carrière. Hervé Drévilion démontra par exemple qu'un cadet devait patienter entre 10 et 12 ans pour pouvoir atteindre le grade de capitaine¹⁵. Ainsi, à travers une politique de ressources humaines tournée en grande partie vers le corps des officiers, Louvois et son père développèrent un modèle de promotion sociale qui, bien qu'imparfait, permirent à certains officiers non issus de la noblesse de parvenir à des postes de commandement supérieur.

1.3. Le souci du facteur humain.

Force est de constater que Louvois veilla au bien-être des troupes royales. C'est en effet une des qualités du chef militaire que de porter attention à la santé et au moral de ses hommes. Si on pouvait prêter à Louvois et à Louis XIV des intentions philanthropiques, on pouvait également voir dans la politique menée des raisons économiques, car il s'agissait de rendre le métier des armes attractif en récompensant le service rendu et de limiter les inaptitudes en soignant correctement les militaires blessés. Ainsi, Louvois pouvait accorder une aide financière à un capitaine en difficulté pour financer le complètement de son unité, comme l'atteste une lettre adressée à un intendant en date du 4 septembre 1674 : "*La désertion a si fort affaibli la compagnie du sieur de Moncet, capitaine au régiment de Normandie en garnison à Tournai qu'il ne lui est pas possible sans quelque grâce de la pouvoir rétablir. Le Roi voulant bien lui en donner le moyen trouve bon que vous fassiez payer la compagnie complète pendant un mois après quoi vous ne lui donnerez de solde que pour ses effectifs*"¹⁶. Des gratifications pouvaient également être attribuées par le pouvoir royal. De même, la lutte contre les retenues abusives effectuées par les capitaines sur les soldes de leur soldats ainsi que

14 Courtilz de Sandras écrit en effet un ouvrage intitulé « De l'obéissance aveugle que l'on doit à ses Supérieurs. »

15 DREVILLON, *op. cit.*, p. 229.

16 Lettre citée par H. DREVILLON, *ibid.*, p. 148.

la mise en place d'un versement régulier de la solde furent conduites par les commissaires de guerre¹⁷. Par exemple, le 28 octobre 1671, à Douai, lors d'une inspection au cours de laquelle il avait été constaté des malversations commises par un officier à l'encontre de ses soldats, Vauban rapportait à Louvois que "*s'il y avait bon tour dans la filouterie que le diable ne sût pas, il pourrait venir l'apprendre ici*"¹⁸. Lutter contre toute forme de fraudes revenait à accroître la discipline au sein des armées car il s'agissait d'éviter notamment les pillages et de former une sorte d'éthique du combattant.

La dimension sociale de l'œuvre de Louvois se retrouva en outre dans le développement des hôpitaux militaires, apparus sous Richelieu, et dans la création de l'hôtel des Invalides. Louis XIV appuya la démarche de son ministre. Plusieurs hôpitaux militaires furent ainsi construits dans les villes fortifiées, en particulier dans le nord du royaume. Confiées là encore à des entrepreneurs, ces structures ne donnèrent pas toujours satisfaction: en effet, d'une part des fraudes étaient commises par les gérants de ces hôpitaux et, d'autre part, les médecins percevaient une rémunération lorsque le patient décédait, ce qui n'encourageait pas la guérison. La situation sanitaire n'y était donc pas parfaite comme l'indique en 1689 le rapport d'un intendant en visite à l'hôpital militaire de Strasbourg : "*les pauvres infortunés meurent et vont mourir; ils ne sont pas soignés; la majorité étant malade avec des flux de sang, ils s'infectent les uns les autres, étant trois par lit*"¹⁹. Construit en octobre 1674, l'hôtel des Invalides, quant à lui, fut le symbole de la reconnaissance du roi envers les militaires blessés à son service. En fait, depuis octobre 1670, une maison située dans le faubourg Saint-Germain accueillait déjà les militaires estropiés et/ou indigents dans l'attente de l'édification de l'hôtel royal. Pouvant accueillir deux mille militaires et comprenant près de trois cent lits pour soigner les blessés, l'hôtel des Invalides fut régi par un édit qui fixait les conditions d'entrée et de séjour²⁰, la discipline et le fonctionnement de l'institution. Il était possible aux militaires admis non seulement d'y travailler au sein de petites manufactures à compter de 1676, mais également d'y pratiquer une vie religieuse, un contrat ayant été conclu en 1675 avec les prêtres de la congrégation de la Mission à cet effet. Etre admis aux Invalides représentait toutefois une certaine forme de misère sociale, en particulier pour les officiers. Par exemple, Jean L'Empereur, lieutenant de cavalerie, y fut admis à l'âge vénérable de 72 ans, le 14 février 1672, en raison "*des pertes qu'il a*

17 Plusieurs exemples d'affaires de fraudes sont évoqués par H. DREVILLON, *ibid.*, p. 164.

18 Lettre citée par H. DREVILLON, *ibid.*, p. 157.

19 Lettre citée par J.Ph. CENAT, *op. cit.*, p. 80.

20 Il fallait notamment avoir effectué au moins 10 ans de service, être dans l'incapacité de continuer son engagement à cause de l'âge ou d'une infirmité et être catholique.

souffert en ses biens et les dépenses de la guerre l'ayant rendu à l'extrémité"²¹. En dehors de cet établissement modèle, les militaires estropiés étaient accueillis dans les prieurés et monastères. La cohabitation de ces deux mondes étant difficile, les ecclésiastiques préféraient souvent payer une pension aux soldats, appelée pension d'oblats, fixée à 150 livres par an.

Avec le maintien d'une fraction de l'armée en temps de paix et la constitution d'une armée nombreuse en temps de guerre apparut la nécessité de trouver un logement à ces militaires. Hébergé généralement chez l'habitant qui devait également fournir "l'ustensile", c'est à dire des couverts et une bougie, le soldat ne s'y comportait pas toujours de manière courtoise. D'ailleurs, Louvois utilisa cette obligation pour punir les protestants qui refusaient de se convertir au catholicisme à travers les célèbres "dragonnades". Les villes et les habitants préféraient souvent payer une taxe plutôt que de devoir accueillir ces encombrants hôtes. Afin de remédier au problème du logement des troupes, la construction de casernes fut intégrée aux projets de fortifications de villes établis par Vauban. Pas moins de 160 casernes furent ainsi construites mais ce nombre ne suffit pas à accueillir l'ensemble de l'armée royale, de sorte qu'il fallut continuer de loger les soldats chez l'habitant. La construction de caserne participait également de la volonté de Louvois de promouvoir une vie collective et un esprit de corps au sein des armées.

L'imposant travail effectué par Louvois dans les domaines logistique et administratif, parfois en collaboration avec son père et toujours avec l'appui du Roi, a permis à la France de posséder une armée plus structurée et professionnelle que celle de ses adversaires. Il lui servit de point d'accroche pour acquérir la confiance du Roi et s'immiscer dans la direction de la guerre.

II/ La mainmise progressive de Louvois sur la conduite de la guerre.

Grâce à des campagnes militaires bien préparées, Louvois gagna la confiance et l'estime du Roi. Ce sont la logistique, la gestion des ressources humaines et la volonté d'affirmation du pouvoir royal qui lui permirent d'exercer un contrôle sur les chefs militaires qui devinrent de moins en moins libres de pratiquer l'art de la guerre.

2.1. Des campagnes militaires mieux préparées et planifiées.

21 Extrait du registre d'admission cité par H. DREVILLON, *op. cit.*, p. 265.

Ce fut la guerre de Hollande (1672-1678) qui consacra véritablement ses qualités d'organisateur. Elle fut considérée comme un chef d'œuvre de planification logistique, contribuant ainsi au succès des débuts de cette campagne militaire. Dans une lettre écrite au prince de Condé le 1^{er} novembre 1671, Louvois considérait que "*le véritable moyen de parvenir à la conquête des Pays-Bas espagnols était d'abaisser les Hollandais et de les anéantir, s'il était possible.*"²² Qu'est-ce qui motivait une telle brutalité? Plusieurs raisons peuvent être avancées : une concurrence maritime commerciale forte entre les deux pays, des différences religieuses marquées et également des relations diplomatiques chaotiques, les Provinces- Unies se méfiant des annexions françaises aux Pays-Bas espagnols, ce qui les conduisit à conclure une alliance avec l'Angleterre et la Suède en 1668, à la fin de la guerre de dévolution. A la suite d'une brillante action diplomatique menée par M. De Lionne, secrétaire d'État aux affaires extérieures, qui aboutit à isoler la Hollande sur la scène européenne, Louvois prépara la campagne militaire en constituant une force militaire d'envergure soit environ 120000 hommes, ce qui traduisait bien la volonté d'écrasement exprimée supra. Cette armée fut non seulement française mais également européenne dans la mesure où plusieurs milliers de britanniques, d'allemands, de suisses et d'italiens combattirent pour le roi de France. Au travail de recrutement mené par Louvois s'ajouta celui de leur approvisionnement et de leur armement. Cela ne fut pas chose facile mais il usa de ruses à cette fin. En effet, Louvois parvint à acheter secrètement du grain, des poudres et munitions aux Hollandais eux-mêmes via un banquier juif d'Amsterdam et un fournisseur d'armée du nom de Berthelot. Une grande partie de ces approvisionnements alimentèrent des magasins créés dans l'électorat de Cologne, ce qui démontre une planification poussée en matière de logistique.

Par ailleurs, pour se rendre sur leur futur théâtre d'opérations, les troupes bénéficièrent du système des étapes qui avait été perfectionné en 1665. Il consistait à cadrer le déplacement des militaires en leur réservant des itinéraires prédéterminés et en leur imposant des lieux de gîte. Louvois ne se contenta pas d'une préparation depuis son bureau. Il effectua de nombreux déplacements soit pour convaincre les puissances étrangères de fournir des troupes, soit pour contrôler l'exécution de ses directives en matière de fortification ou de logistique. Une lettre adressée à son père en janvier 1672, au moment de terminer les derniers préparatifs de cette guerre, témoigne de l'engagement de Louvois dans ce conflit : "*J'avais crû partir ce matin et pouvoir emporter avec moi tous les traités*

²² Lettre citée par C. ROUSSET, *op. cit.*, vol. 1., p. 365.

signés; mais la débauche que firent avant-hier l'évêque de Munster et l'évêque de Strasbourg, à la signature que se fit du traité de Cologne, m'empêcha de pouvoir rien faire avec eux tout le jour. J'ai parachevé aujourd'hui et partirai demain, Dieu aidant, à la pointe du jour, pour m'en aller à Trêves, et de là à Metz, pour faire marcher toutes les troupes."²³ En avril 1672, après une préparation de quatre années, cette imposante armée pouvait engager les hostilités en disposant de vivres et de munitions pour une durée de six mois environ.

C'est à l'occasion de ce conflit que Louvois apprécia le travail fourni par Jules-Louis Bolé, autrement nommé M. De Chamlay. Membre du clan Le Tellier, ce maréchal des logis rédigeait des mémoires topographiques, notamment pour Condé et le maréchal de Turenne. Ce dernier appréciait tout particulièrement son travail, comme il l'écrivit à Louvois en octobre 1672 : "*Chamlay, qui est maréchal de logis de l'armée, est un des hommes les plus extraordinaires que j'ai jamais vu pour remplir cet office.*"²⁴ Dans la planification des campagnes, le travail réalisé par Chamlay consistait au départ dans la rédaction des ordres de marche de l'armée. Cette mission revêtait une importance particulière car il s'agissait de déterminer les voies les plus propices et sûres pour se rendre sur le théâtre d'opération, ainsi que les lieux pour installer le camp. Il fournissait donc des études géographiques et des descriptions très détaillées des régions traversées ou concernées par la campagne militaire. Nous verrons ultérieurement que, de la rédaction d'ordres de marche, Chamlay a fini par réaliser véritablement des mémoires stratégiques. En dehors de son appartenance au clan Le Tellier, Chamlay partageait plusieurs points communs avec Louvois : son intérêt pour la logistique, ce qui paraît logique eu égard à ses fonctions de maréchal des logis, une recherche de rationalisation de l'équipement et de l'emploi des forces armées, une puissance de travail considérable et une fidélité indéfectible au pouvoir royal. De sorte que la collaboration entre ces deux personnages se renforça rapidement puisque Chamlay se transforma en agent de renseignement et en diplomate pour le compte de Louvois. Elle perdurera jusqu'au décès de ce dernier.

2.2. Le réseau d'influence de Louvois.

Le passage du rôle d'administrateur à celui de chef de guerre a été rendu possible par sa proximité

²³ Lettre citée par C. ROUSSET, *op. cit.*, vol. 1., p. 343.

²⁴ Lettre citée par CENAT, Jean-Philippe, *Chamlay (1650-1719), le stratège secret de Louis XIV*, Paris, Belin, 2011, 203 p., p. 25.

avec le roi, par la constitution d'une équipe de conseillers compétents et loyaux ainsi que par la mise en place d'un réseau de renseignement propre à faciliter la prise de décision. En effet, Louvois s'entoura d'outils permettant d'assurer une influence marquante auprès du roi et de s'immiscer dans le domaine de la conduite de la guerre. La confiance et la proximité avec le roi avaient été acquises grâce aux relations solides de Le Tellier père avec le pouvoir royal, à une faible différence d'âge entre le roi et Louvois, mais surtout grâce au travail remarquable accompli par Louvois au secrétariat d'État à la guerre au cours de la deuxième partie des années 1660. Ainsi, il reçut officiellement la charge de surintendant général des postes et relais de France en 1668 et devint membre du Conseil d'en haut en 1672. Louvois assura également l'intérim aux affaires étrangères, à la mort de Lionne en septembre 1671, ce qui lui permit d'appréhender rapidement les problématiques inhérentes à la diplomatie. Lorsque son père prit le poste de chancelier de France le 27 octobre 1677, il exerça seul ses attributions de ministre de la guerre. Camille Rousset faisait remarquer que *"si Louvois cherchait avec ardeur toutes les occasions, tous les moyens de se rendre capable de plus grands services, son zèle ne demeurait pas sans récompense. Sa faveur avait grandi rapidement auprès de Louis XIV; en 1672, elle était prépondérante. Aux titres de secrétaire d'État de la guerre, de surintendant des postes, de chancelier de l'ordre du Saint-Esprit, il allait ajouter à la fois celui de grand vicaire de l'ordre de Saint-Lazare et de ministre d'État"*²⁵. La relation entretenue entre ces deux grands personnages fut plus complexe qu'il n'y paraît. Louvois ne peut être considéré comme un simple courtisan, Louis XIV n'appréciant pas toujours la liberté de ton et d'action de son ministre omnipotent qui agissait souvent en son nom. Cette intimité a suscité des jalousies, notamment dans le camp du clan Colbert, dont l'influence allait en déclinant depuis la mort de celui-ci en 1683. Mais force est de constater que Louvois a su travailler avec des membres de la famille de Colbert tels que Croissy ou Saint-Pouange et que le roi lui-même veillait à respecter un relatif équilibre au niveau des postes attribués aux membres des différents clans.

Afin de prendre ou de peser sur les décisions prises par le roi, Louvois sut s'entourer de collaborateurs dévoués et doués et renforça le clan constitué par son père. Chamlay, nous l'avons vu, était chargé de préparer les éléments nécessaires à la décision stratégique, tels que la connaissance du terrain adverse et des populations qui y vivent. Il rapportait également à Louvois la manière avec laquelle les chefs militaires menaient leurs troupes et comment ils exécutaient les ordres venus de Versailles. Il mena aussi des missions diplomatiques particulières. Bref, il œuvra

25 ROUSSET, *op. cit.*, vol. 1., p. 319.

efficacement pour Louvois, apparaissant "*comme le modèle de parfait serviteur de l'État*"²⁶ selon Jean-Philippe Cénat. Ce personnage, pourtant discret, fut une des clés de la réussite de Louvois dans son rôle de chef de guerre, tout comme le célèbre Sébastien Le Prestre, marquis de Vauban. La prise de Lille en août 1667 marqua le début de la collaboration entre Louvois et Vauban. Ce dernier, ingénieur militaire depuis 1655, contribua notamment à la modernisation de l'armée et des techniques militaires. Signe de la confiance et de la reconnaissance de Louvois envers ce fidèle et franc conseiller, Vauban fut nommé brigadier sans avoir eu le grade de colonel! Autre homme de confiance du ministre de la guerre, Gilbert Colbert de Saint-Pouange appartient à la famille de Colbert mais est resté fidèle au clan Le Tellier. Intendant des armées, spécialisé en matière de logistique, il seconda Louvois au secrétariat d'État à la guerre. De lui, Saint-Simon écrivit qu'"*il fut le premier de tous les commis, mais avec une autorité et une distinction qui le rendit un échappé de ministre, avec lequel tout militaire quel qu'il fut avait à compter.*"²⁷ Enfin, parmi les collaborateurs proches, figuraient également trois inspecteurs généraux: Martinet pour l'infanterie, Dumetz pour l'artillerie et Fourilles pour la cavalerie. Donc, au regard des parcours, compétences et qualités détenues par ces hommes, on peut conclure qu'ils constituaient les outils de Louvois pour administrer, contrôler les armées et aider à la décision lors du déroulement des campagnes militaires.

Par ailleurs, on ne peut souligner l'influence de Louvois auprès du roi sans évoquer l'importance que revêtait le renseignement dans la prise de décision militaire. Ces informations furent souvent obtenues en concurrence avec le réseau diplomatique contrôlé par le secrétaire d'État aux affaires extérieures. Ainsi, lors des préparatifs de la guerre de Hollande, il manœuvra avec succès pour lever des troupes étrangères, ce qui ne fut pas sans provoquer quelques critiques du côté des diplomates. Dans une correspondance du 16 janvier 1670, l'abbé Servient écrivait à Lionne que "*l'on voit bien que M. De Louvois n'est pas appelé aux grandes négociations, puisqu'il hasarde d'alarmer toute l'Italie pour tâcher inutilement d'obtenir quatre à cinq cents hommes, comme si l'on manquoit de soldats en France*"²⁸. C'est à la mort de Lionne que Louvois interféra davantage dans le domaine des relations extérieures : il entretint des relations plutôt chaotiques avec Simon Arnauld de Pomponne, nouveau secrétaire d'État aux affaires extérieures, qu'il jugea plus faible et trop prudent. Dans un courrier adressé à l'ambassadeur du roi en Suède en date du 17 décembre 1673, Louvois

26 CENAT, *op. cit.*, p. 188.

27 Lettre citée par J.Ph. CENAT, *op. cit.*, p. 170.

28 Lettre citée par C. ROUSSET, *op. cit.*, vol. 1., p. 329.

critiquait le supérieur hiérarchique du diplomate dans les termes suivants : "*il y a déjà du temps que M. De Pomponne est travaillé de la maladie de vouloir faire sa charge et d'empêcher que personne ne s'en mêle, et, soit que son humeur appréhensive lui fasse craindre qu'il ne la fasse pas bien, ou qu'il lui revienne quelque chose de ce que l'on dit dans le public, il est devenu depuis quelque temps fort fâcheux sur cela.*"²⁹ Il semblait donc compliqué à Pomponne d'exercer une réelle autorité dans son domaine de compétence. On remarque également dans cette missive quelques traits de caractère de Louvois, à savoir un caractère hautain et brutal. Lorsque Pomponne fut remplacé par Croissy, les relations entre les deux secrétaires d'État s'améliorèrent, Croissy se rendant compte de l'inutilité de s'opposer à un ministre de la guerre devenu aussi influent auprès du roi. En matière de négociations, Chamlay fut souvent chargé de missions sensibles et confidentielles comme à l'été 1688 lorsqu'il fut chargé de négocier avec le pape Innocent XI pour obtenir la nomination du cardinal De Fürstenberg comme Archevêque de Cologne. Après la nomination de Croissy, Louvois continua donc d'étancher sa soif de renseignement en utilisant les services de diplomates, d'espions, tels que d'Alencé, ou de militaires comme informateurs. Surintendant général des postes depuis 1668, il demandait aux commis de le renseigner sur les nouvelles paraissant importantes, qu'elles proviennent de France ou de l'étranger. Il n'hésita pas également à soustraire les correspondances gênantes comme en témoigne un courrier adressé au prince de Condé le 27 janvier 1668 lors d'un processus de négociations visant à rendre neutres la Suisse et la Franche-Comté : "*l'ordinaire de Dijon, qui partit hier de Paris, a été volé par mon ordre, auprès de Villeneuve Saint Georges. Les paquets dont était chargé le courrier seront rapportés, la nuit de mardi à mercredi prochain, dans la boîte de la grande poste par un homme inconnu. De cette sorte, les lettres de Dijon n'arriveront qu'après le départ de votre Altesse (...) et par cette méprise simulée, l'on gagnera beaucoup de temps.*"³⁰ Louis XIV pouvait donc s'appuyer sur un ministre de la guerre bien renseigné. Par ce biais, Louvois pouvait ainsi exercer une influence déterminante dans la prise de décision royale et conduire la guerre en connaissance de cause.

2.3. Des chefs militaires de moins en moins indépendants dans la conduite opérationnelle.

Cette mainmise sur la direction de la guerre n'a pu s'opérer qu'en subordonnant les chefs de guerre au pouvoir royal, en particulier au secrétaire d'État à la guerre. Cette prise en main ne se fit pas sans créer des heurts car le pouvoir royal a toujours été confronté à l'orgueil et à une certaine forme

29 Lettre citée par J.Ph. CENAT, *Louvois, le double de Louis XIV, op. cit.*, p. 238.

30 Lettre citée par C. ROUSSET, *op. cit.*, vol. 1., p. 132.

d'insoumission de la part des chefs militaires. Michel Le Tellier, Louis XIV et Louvois entreprirent de remettre de l'autorité dans les relations avec le monde militaire. Sans compter qu'au sein même de l'armée existaient des querelles entre chefs militaires en matière de préséance. En avril 1672, au cours de la guerre de Hollande, Louis XIV n'hésita pas à écarter les maréchaux de Créqui, Bellefonds et Humières qui refusaient d'obéir aux ordres de Turenne, pourtant maréchal général des camps et armées du roi et désigné commandant unique de l'armée du Rhin par ordonnance royale. Camille Rousset notait que, dans ses rapports avec les maréchaux récalcitrants, Louvois employait un ton assez conciliant³¹. Il en déduisait qu'il s'agissait de limiter l'influence de Turenne sur le roi en matière de conduite de la guerre. Effectivement, la remarque semble pertinente car Turenne, de par son expérience et sa fidélité au pouvoir royal, fut une sorte de modèle pour le roi. Et pour Louvois, il représenta un concurrent sérieux dans la conquête de ce domaine. Pourtant, en début de carrière, le secrétaire d'État à la guerre entretenit de bonnes relations avec Turenne. Le ton employé dans sa correspondance avec le militaire en témoignait : "*Trouvez bon, Monseigneur, que je rende grâce très humble des bontés qu'il vous plaît de me témoigner....vous ne pouvez avoir personne qui en ait plus de reconnaissance et qui les reçoive avec un plus profond respect*"³² écrivit-il le 2 novembre 1665 lors de la préparation de la guerre de Dévolution. C'est justement parce que Louvois se cantonnait alors dans son rôle d'administrateur que Turenne et certains chefs militaires purent entretenir avec ce dernier des relations pacifiées et déférentes. Or, lors de la guerre de Hollande qui vit l'influence grandissante de Louvois auprès du roi et sa mainmise sur la conduite des opérations militaires, certains chefs militaires, Turenne en tête, supportèrent de moins en moins la tutelle du ministre de la guerre. En effet, rendre compte au roi de son action, de ses choix tactiques ou des mouvements de son armée n'était pas encore entré dans les mœurs des chefs militaires qui bénéficiaient jusqu'alors d'une grande autonomie dans leur commandement. L'intrusion de personnes issues de l'administration dans leur domaine de prédilection venait perturber l'exercice du commandement. Dans une lettre adressée à Louis XIV le 25 mai 1675, Turenne écrivait que "*Votre Majesté me fasse l'honneur de croire que je ne lui désobéirai jamais que quand je croirai, étant loin d'Elle, qu'Elle me saurait mauvais gré, et qu'il serait entièrement contre son service de faire les choses qu'Elle ne me commanderait pas, si Elle était sur le lieu! Et je comprends bien que Votre Majesté en peut être fâché, et que même le succès ne pourrait pas y répondre, mais je me reposerai en ce cas-là, sur la bonté de Votre Majesté.*"³³

31 ROUSSET, *op. cit.*, vol. 1., p. 352.

32 Lettre citée par RICHARDT, Aimé, *Louvois, le bras armé de Louis XIV*, Paris, Tallandier, 1998, 332 p, p. 80.

33 Lettre citée par J.Ph. CENAT, *op. cit.*, p. 152.

Cela reflétait en réalité un antagonisme entre deux visions différentes de l'exercice de la guerre: l'une qui donnait la primauté à celui qui dirigeait les opérations in situ car il connaissait l'ennemi et la configuration du terrain; l'autre qui confiait cette direction à une autorité située à l'extérieur du champ de bataille, apte à prendre des décisions en tenant compte d'une vision élargie de celui-ci. Ce fut cette conception qui l'emporta, comme nous le verrons ultérieurement. La fin de la guerre de Hollande symbolisa cette lutte entre Turenne et Louvois. Les formules utilisées dans la correspondance entre les deux hommes reflétaient ces mauvaises relations : ainsi, le 3 juin 1672, Turenne écrivit à Louvois que "*vous me faites l'honneur de m'écrire avec des cérémonies que je crois que je n'attire pas*"³⁴. La capitulation de Bonn le 12 novembre 1673, qui isola les troupes françaises présentes de la Hollande et entraîna leur retrait, fut considérée comme un échec de Turenne. Ce dernier et Montecuccoli, commandant l'armée impériale, refusant le combat, s'étaient en effet lancés dans une série de mouvements d'armées dont Montecuccoli sortit vainqueur. La fin de la campagne de 1673 vit naître une coalition contre Louvois, emmenée par Turenne, avec le soutien de Condé, qui, bien qu'ayant toujours été favorable à Louvois, était déçu de la mission qui lui avait été confiée pendant cette campagne. Camille Rousset estimait que "*jamais, dans sa longue carrière, la fortune de Louvois ne fut plus sérieusement menacée*"³⁵. Grâce aux intrigues de Le Tellier, le renvoi de Louvois ne fut pas obtenu mais le ministre de la guerre dût publiquement présenter ses excuses à Turenne. Le roi se ménageait ainsi le service de deux experts, l'un dans le domaine de la logistique et l'autre dans celui du commandement militaire. Au cours de la campagne suivante, Turenne n'obtint qu'une faible armée (environ 9000 hommes) chargée d'assurer la défense des positions françaises face au Rhin. Malgré la perte de l'Alsace, en partie due aux faibles effectifs dont il disposait, Turenne proposa au roi un plan de reconquête audacieux car sortant du déroulement habituel des campagnes. Soutenu par le retour temporaire de Le Tellier à la tête du ministère de la guerre provoqué par la maladie de Louvois, le chef militaire attaqua les troupes impériales par un mouvement contournant les Vosges et les battit à Turckheim le 5 janvier 1675. Les impériaux furent repoussés en dehors du royaume de France. Cette victoire, obtenue grâce à la liberté d'action laissée au chef militaire démontra que la conception de la direction de la guerre prônée par Louvois n'était pas encore bien assurée. On pourrait nuancer cette vision par le fait que la majorité des chefs militaires déférait aux instructions du ministre, à l'instar du maréchal de Luxembourg ou de Duras. Mais l'aura de Turenne ne permettait pas à Louvois d'exercer encore

34 Lettre citée par C. ROUSSET, *op. cit.*, vol. 1., p. 352

35 ROUSSET, *ibid.*, p. 512.

pleinement la direction de la guerre.

La mort de Turenne, le 27 juillet 1675 à Salzbach, allait constituer pour Louvois et le roi l'occasion de promouvoir des chefs militaires plus dociles et disciplinés, à travers la mise en place du tableau d'avancement comme nous l'avions vu précédemment. La mort de ce grand chef militaire entraîna une série de promotions qui fut appelée "la monnaie de Turenne". Ce fut en effet pas moins de huit officiers qui bénéficièrent d'une promotion au grade de maréchal : Duras, Luxembourg, Rochefort, Vivonne, La Feuillade, Navailles, Schomberg et Estrades profitèrent du décès du grand chef de guerre. Ils le durent également à la proximité qu'ils entretenaient avec Louvois : proximité familiale, comme pour Rochefort qui avait épousé une cousine de l'épouse de Louvois; proximité avec le clan Le Tellier comme pour les trois derniers cités. On le voit, en plaçant des hommes liges à des postes clés, Louvois s'assura leur future obéissance lorsqu'il prendrait la direction des opérations militaires. Camille Rousset qualifia cette période, caractérisée par la succession de Turenne et la mise en place de l'avancement selon l'ordre du tableau, comme représentant la destruction "*dans l'armée des derniers restes de l'anarchie féodale*"³⁶.

Tous les éléments étaient désormais rassemblés pour permettre à Louvois de revêtir son costume de chef de guerre et de consolider la stratégie dite de cabinet.

III/ Une direction administrative et scientifique de la guerre

Apparue sous Louis XIII, cette stratégie convenait parfaitement à Louvois car elle combinait ses talents d'administrateur et sa volonté d'être chef de guerre: en exerçant la direction des opérations depuis Versailles, il s'agissait de rendre la guerre moins onéreuse, plus rationnelle et prévisible. On peut avancer qu'il administrait la guerre en cherchant à obtenir des effets sur le terrain et l'adversaire à moindre coûts et risques. Ce style de commandement fut novateur pour l'époque et, malgré des imperfections, survivra dans une certaine mesure à Louvois.

3.1. Conduire la guerre depuis Versailles.

Il s'agissait pour Louis XIV, Louvois et son administration embryonnaire de conduire la guerre

36 ROUSSET, *op. cit.*, vol. 2., p. 166.

depuis le siège du pouvoir, c'est à dire depuis Versailles. Le ministère de la guerre fut l'outil de direction dont il faut reconnaître qu'il était largement colonisé par la clientèle de Le Tellier. Bon nombre de premiers commis, de commis, d'intendants d'armée, de commissaires et autres agents civils du ministère de la guerre étaient liés de près ou de loin aux Le Tellier. En étudiant la liste des intendants d'armée titulaires au cours de la période 1660-1678, Jean-Philippe Cénat conclut que 68% de cette population était liée au clan Le Tellier³⁷. On le voit, non seulement Louvois avait besoin de relais, de contrôles sur le terrain mais également il était nécessaire de structurer et de densifier son administration centrale. Car, ce qui surprend lorsqu'on étudie les multiples réformes et l'abondante correspondance de Louvois, c'est que cette politique reposait sur de faibles structures et un nombre limité de collaborateurs. Portant à sept le nombre de bureaux, Louvois réorganisa son ministère en créant deux bureaux supplémentaires. Nous avons certes vu quel rôle jouait Gilbert Colbert de Saint-Pouange au sein ce ministère. Il ne faut pas négliger cependant celui des premiers commis, chefs de bureau, qui constituaient la colonne vertébrale d'une véritable administration, au sens où leur carrière survivait à celle des ministres qu'ils servaient. Élément intéressant, ce fut également à cette période qu'on prit conscience de l'importance des archives. La mission de recueil d'ordonnances, d'instructions et autres missives fut confiées à d'Arbon de Bellou, premier commis chef du bureau de la Correspondance. Ces documents survécurent donc à leurs rédacteurs car écrits pour le compte d'un État naissant. Cette stratégie de cabinet nécessitait un traitement rapide de la multitude de courriers qui étaient transmis ou parvenait au ministre. A titre d'exemple d'instruction et de planification, peut-on citer une lettre adressée le 9 décembre 1670 au maréchal de Créqui lui annonçant que *"Sa Majesté s'est déclarée, il y a deux ou trois jours, que, voulant par tous moyens parachever, l'année qui vient, la fortification de ses places de Flandres, elle partirait vers la mi-avril pour se rendre à Dunkerque, où 30000 hommes de pied se trouveront pour, pendant un mois ou six semaines, parachever l'excavation des fossés de cette place. De là le roi marchera sur Tournai avec toutes ses troupes, et fera travailler pendant un mois à achever les fortifications de la ville; le roi ira ensuite pendant un autre mois camper sous Ath, où il fera raser la hauteur qui incommode la place."*³⁸ Cependant, il y eut encore quelques mouvements de résistance à cette mainmise par le pouvoir central comme en témoigne en 1690, pendant la guerre de la Ligue d'Augsbourg, les mauvaises relations entretenues par le maréchal de Lorge, secondant le Dauphin qui commandait l'armée du Rhin, avec Chamlay et Saint-Pouange. Chargés de veiller à l'exécution des ordres venus de Versailles, ceux-ci se plaignaient de ne pas avoir accès à la correspondance

37 CENAT, *op. cit.*, p. 102.

38 Lettre citée par A. RICHARDT, *op. cit.*, p. 99.

entre Lorge et Versailles. Louvois dût donc faire une copie de ses directives à l'attention de ses collaborateurs et demander à Lorge de partager sa correspondance.

Depuis le début du XVII^e siècle, on assistait à une concentration du pouvoir au profit du ministre de la guerre. Mais cette centralisation était rendue nécessaire non seulement politiquement mais également en raison du contexte géopolitique. Au niveau politique, nous avons vu que Louvois ne disposait plus de véritable rival ni de contestataire dans sa quête de la direction de la guerre. Il put donc satisfaire ses ambitions personnelles et se montrer indispensable aux yeux du Roi. Effectuant des visites et inspections des armées, il accompagnait également le monarque dans ses déplacements à la tête de son armée. Par exemple, en 1678, il s'occupa de la logistique de la campagne militaire qui devait conduire à la prise de Gand et entreprit des opérations de diversion auxquelles le roi participa. Ce dernier partit en effet début février vers la Lorraine pour faire croire à la prise de Namur ou de Luxembourg puis rejoignit le ministre de la guerre début mars afin d'assiéger Gand. Cette ville tomba le 12 mars, de même qu'Ypres deux semaines plus tard. Ces victoires, cumulées avec le blocus de Mons aux Pays-Bas espagnols et la prise de Puycerda en Catalogne forcèrent les espagnols et les hollandais à la signature du traité de Nimègue le 10 août 1678. La présence du roi sur le théâtre des opérations pouvait constituer un facteur d'inhibition pour les chefs militaires qui ressentaient une forme de pression. Car un échec militaire en présence du Roi n'aurait pas été tolérable, pas plus que la survenance d'une blessure ou la mort du monarque. Les généraux le dissuadèrent donc assez souvent de venir s'exposer sur le théâtre d'opération. Une direction des opérations depuis Versailles, même si elle heurtait leur volonté d'autonomie, leur convenait quand même mieux qu'une présence royale à leurs côtés. Au niveau géopolitique, les différents conflits auxquels le roi et son ministre furent confrontés se caractérisèrent par une pluralité des antagonistes et des fronts: quasiment toutes les frontières du royaume connurent des batailles et des oppositions armées. Dans ce contexte, la logistique et la planification des opérations furent nécessaires voire indispensables et ne pouvaient être menées qu'au niveau central. Ce qui explique que Louvois ait pu progressivement s'imposer comme chef de guerre. En outre, à partir de la révocation de l'édit de Nantes et de la guerre de la ligue d'Augsbourg, le royaume se trouvant critiqué et isolé sur la scène européenne, Louvois, poussé par Chamlay et Vauban, entreprit de mener des actions de propagande afin de préserver l'image du roi et du pays. Là encore, une telle opération d'influence ne pouvait être accomplie que depuis la capitale, à travers le journal "La Gazette". Louvois rédigea ainsi quelques articles dans un style sobre, donnant l'illusion d'un récit

objectif, et en corrigea d'autres. Ne pouvant donc être présent sur tous les fronts, s'appuyant sur son administration centrale et ses collaborateurs placés auprès des commandants d'armée, Louvois adressait de nombreuses directives et en contrôlait leur application.

3.2. La stratégie de cabinet : une stratégie à moindre risques et coûts.

Cette stratégie de cabinet correspond à une vision administrative et quasiment scientifique de la guerre, développée par Louvois et ses proches conseillers. L'économie des moyens et la rationalisation de leur emploi étaient recherchées. Cette stratégie convenait donc parfaitement au talent d'administrateur et au caractère de Louvois, car elle plaçait la logistique au cœur de la direction des opérations, rythmant leur déroulement et imposant un calendrier. Nous l'avons vu, le ravitaillement et le recrutement furent des préoccupations de tous les instants. Une campagne militaire nécessitait donc une préparation logistique importante en amont. Ce qui explique que la mise en condition des armées s'effectua l'hiver en vue de débiter les campagnes à partir du printemps. Ce tempo fut systématisé à partir de 1691, lorsque Chamlay joua le rôle de chef d'état-major des armées. Les mémoires stratégiques étaient élaborés à Versailles et les options stratégiques étaient discutées par le secrétaire d'état à la guerre, Chamlay, Vauban, Saint-Pouange ainsi que par les chefs militaires, afin d'être validées par le roi. L'intérêt de cette planification hivernale était double: d'une part, elle permettait d'obtenir du renseignement sur le positionnement des troupes ennemies, de mener des actions politiques et diplomatiques ainsi que de concevoir des mémoires stratégiques. Menée à partir de la conclusion du traité de Nimègue et jusqu'en 1684 environ, la politique des Réunions fut considérée comme représentative de cette stratégie. Avec Colbert de Croisy, ministre des affaires étrangères et ancien conseiller au parlement de Metz, Louvois, qui était également juriste de formation et ancien conseiller semestre dans ce même parlement, fut l'un des principaux artisans de cette politique qui consista à annexer par la force un certain nombre de places fortes et territoires attachés en utilisant des considérations juridiques pour légitimer ces prises. Par exemple, la chambre des réunions instituée au sein du parlement de Metz a pu justifier le rattachement d'un certain nombre de territoires au royaume de France. Le 10 janvier 1680, dans une lettre adressée au président de cette chambre, Louvois expliquait qu'il fallait agir avec subtilité et méthode : *"Afin de ne faire point trop de bruit, il ne faut comprendre dans une même requête que cinq ou six villages, et, de huitaine en huitaine, en faire présenter sous le nom de chacun desdits évêques, moyennant quoi, en peu de temps, l'on aura fait assigner tous les lieux qui ont ci-devant*

reconnu le duc de Lorraine"³⁹. Cette politique aboutit à constituer le fameux "pré-carré" cher à Vauban, ce dernier ayant également joué un rôle prépondérant dans cette stratégie, car il s'agissait non seulement de créer une ceinture de fer qui protégerait le royaume, mais également de délimiter une entité géographique et politique cohérente que le roi pourrait contrôler.

D'autre part, la stratégie de cabinet prônée par Louvois permettait d'économiser les moyens militaires en faisant vivre les troupes sur la province occupée. Car, nonobstant les efforts de Louvois pour s'assurer de l'approvisionnement des magasins en poudre, grains, viandes..., les armées royales furent obligées de se fournir localement, sur la ressource du pays occupé. Une lettre, adressée par Louvois le 7 août 1683 à Michel Le Peletier de Souzy, intendant de Flandre, résumait assez bien cet objectif: "*Sa Majesté ne pense point à faire faire aucun siège, mais seulement à faire établir les troupes dans les pays qui donnent une plus considérable subsistance à celles de Sa Majesté catholique et d'essayer que les troupes s'y maintiennent aussi longtemps que la saison pourra permettre et d'ici au temps que les troupes du roi seront obligées de se retirer par la mauvaise saison de mettre lesdits pays en état de ne pas donner beaucoup d'argent au gouverneur des Pays-Bas pendant l'hiver prochain*"⁴⁰. Il s'agissait donc également d'éviter que les troupes ennemies puissent se ravitailler en épuisant la province occupée. A cet égard, le sac du Palatinat fut aussi révélateur de cette stratégie rationnelle à vocation défensive. Planifiée dès octobre 1688, au début de la guerre de la ligue d'Augsbourg, cette politique visait à démanteler les fortifications des nombreuses villes prises par les troupes royales, situées dans le Palatinat et le Bade Wurtemberg, afin de former un glacis protecteur et d'empêcher que les troupes impériales et coalisées puissent trouver un quelconque appui. Chamlay et Louvois en furent les instigateurs. Dans une lettre en date du 27 octobre 1688, Chamlay conseillait au ministre de la guerre la méthode suivante : "*Pour conclusion de tous ces raisonnements bons ou mauvais, tandis que vous n'êtes pas inquiets et que vous êtes les maîtres, ruinez, démolissez, et mettez-vous par là en état d'être absolument maître du Rhin en sorte que les pays des quatre électeurs du Rhin, lorsque la guerre recommencera, deviennent la première proie de vos troupes, et leur fournissent d'excellents quartiers d'hiver.*"⁴¹

Le démantèlement ou la fortification d'une ville revêtait ainsi une importance particulière au sein cette stratégie qui se veut rationnelle et à moindre risque. En effet, force est de constater que la

39 Lettre citée par J.Ph. CENAT, *op. cit.*, p. 359.

40 Lettre citée par J.Ph. CENAT, *ibid.*, p. 364.

41 Lettre citée par J.Ph. CENAT, *ibid.*, p. 391.

stratégie de cabinet s'accommodait très bien de la guerre de siège qui était utilisée pour conquérir des territoires. En effet, elle limitait le risque inhérent à la bataille et palliait les erreurs de commandement des chefs militaires. Elle laissait aussi le temps au pouvoir royal de prendre des décisions nécessaires. Aux yeux de Louvois et du roi, la guerre de siège fut donc la solution pour résoudre le problème des aléas de la guerre et pour rentabiliser l'effort entrepris. Par exemple, entamé le 26 septembre 1688, le siège de Phillipsburg prit fin le 29 octobre, malgré de nombreuses difficultés, avec le commentaire suivant de Vauban : *"aujourd'hui, la couronne a été prise avec si peu de pertes que je ne crois pas qu'il y ait eu quinze hommes tués ou blessés, tant la scène a été peu sanglante. Les allemands s'en sont trouvés si étourdis qu'une heure après, ils ont battu la chamade à l'attaque du Rhin, et, de l'heure qu'il est, le major de la place, avec deux otages, est chez Monseigneur."*⁴² Par la suite, de nombreuses places fortes tomberont, souvent sans résistance comme à Mayence ou à Heidelberg. De même, de par sa formation d'ingénieur, Vauban contribua à rendre cette guerre scientifique et rationnelle. Sous son influence, la poliorcétique accomplit des progrès notables, qui contribuèrent aussi au succès de la stratégie de cabinet. Il fallait également calculer le rapport coût efficacité qu'engendrait un siège. Vauban appliqua donc le principe d'économie des moyens comme le rapportait le Comte Quarré d'Aligny à propos du siège de Maastricht en 1673 : *"les premiers jours de tranchée ne coûtèrent pas beaucoup; M. De Vauban, en ce siège comme en quantité d'autres, a sauvé bien du monde par son savoir-faire. Du temps passé, c'était une boucherie que les tranchées; c'est ainsi qu'on en parlait; maintenant, il les fait d'une manière qu'on y est en sûreté comme si on était chez soi."*⁴³ Pour un chef de guerre, la victoire obtenue lors d'une guerre de siège est certes moins prestigieuse que celle remportée au cours d'une bataille. Et Vauban ne manqua pas de critiquer les actions d'éclat que recherchaient les officiers lors de la prise d'une ville, comme à Maastricht : *"Je ne sais si on doit appeler ostentation, vanité ou paresse, la facilité que nous avons de nous montrer mal à propos, et de nous mettre à découvert hors de la tranchée sans nécessité; mais je sais bien que cette négligence ou cette vanité (comme on voudra l'appeler) a coûté plus de cent hommes pendant le siège, qui se sont fait tuer ou blesser mal à propos et sans aucune raison."*⁴⁴ Cette guerre de position devait donc conduire les officiers à adopter un comportement moins téméraire et plus discipliné. En matière de défense et de reddition d'une place forte, il existait également des normes : Vauban avait fortifié pas moins de 297 citadelles, selon un système de défense en profondeur qui devait permettre à ces places de tenir

42 Lettre citée par A. RICHARDT, *op. cit.*, p. 261.

43 Lettre citée par H. DREVILLON, *op. cit.*, p. 375.

44 Lettre citée par H. DREVILLON, *ibid.*, p. 412.

plusieurs semaines. La durée de résistance à une attaque devenait un enjeu qui fut rappelé par Louis XIV en 1705 dans une circulaire : "*Quelque satisfaction que j'aie de la belle et vigoureuse défense qui a été faite dans celles de mes places fortes qui ont été assiégées depuis cette guerre, et bien que ceux qui y commandaient se soient distingués en soutenant pendant plus de deux mois leurs dehors, ce que n'ont point fait les commandants des places ennemies, lorsqu'elles ont été assiégées par mes armes, cependant j'estime que les corps de places peuvent être défendus aussi longtemps que les dehors.*"⁴⁵ Ainsi, grâce à la stratégie de cabinet, Louvois put conduire la guerre selon les objectifs qu'il rechercha à ses débuts au secrétariat d'État à la guerre : économie et rationalisation des moyens, organisation et contrôle des armées et de leurs commandants et limitation des risques.

3.3. Une stratégie imparfaite.

Si elle permettait une direction administrative de la guerre, la stratégie de cabinet connaissait des imperfections que Louvois ne sut ou ne put corriger. En effet, d'une part, si cette stratégie convenait parfaitement pour des actions défensives ou offensives de faible ampleur, elle était inadaptée à des guerres de mouvements. Elle permettait certes une entrée en campagne victorieuse, mais, faute de savoir dissiper le brouillard de la guerre et réagir à l'imprévu, cette politique perdit en efficacité et en lucidité. A plusieurs reprises, malgré un rapport de force favorable ou une supériorité acquise lors d'une action victorieuse, les troupes royales ne purent exploiter cet avantage faute d'une vision stratégique voire tactique claire. L'affaire de la Cense d'Heurtebise durant la guerre de Hollande fut révélatrice de ce manque de réaction et d'audace: suite à la prise de Bouchain le 26 avril 1676, l'armée de Guillaume d'Orange se porta au-devant d'une armée française supérieure en nombre, bien équipée et commandée par Louis XIV en personne. Malgré la situation favorable à une action française, Louvois, suivi par une majorité des maréchaux, persuada le roi de ne pas attaquer. On pouvait voir dans cette position le fait de préserver l'image et l'intégrité corporelle du roi. De même, la recherche de la bataille décisive n'était pas envisagée peut-être en raison du souvenir de la bataille de Seneffe qui pouvait être dans les esprits des participants au conseil de guerre. En effet, cette victoire française avait été obtenue le 11 août 1674 par Condé malgré de lourdes pertes. Ce chef de guerre, grisé par un premier engagement victorieux contre l'armée de Guillaume d'Orange, chercha coûte que coûte la bataille décisive et n'obtint au final qu'une victoire à la Pyrrhus, perdant ainsi près de 10000 hommes. De même, la victoire obtenue le 1er juillet 1690 à Fleurus par le

⁴⁵ Lettre citée par H. DREVILLON, *ibid.*, p. 330.

maréchal Luxembourg, ne fut pas exploitée, le roi et Louvois affaiblissant dans la foulée cette armée en retirant des détachements au profit de Bouffers alors que les coalisés se renforcèrent. Ces occasions manquées symbolisèrent donc le fait de ne pas savoir exploiter une situation favorable. Par ailleurs, la volonté de contrôler étroitement l'action militaire et de brider l'initiative des chefs de guerre trouvèrent aussi leurs limites. Force est de constater que Turenne ou Luxembourg ne furent à leur avantage que lorsqu'ils eurent de l'initiative. Ainsi, profitant de la maladie de Louvois, Turenne retrouva un peu de liberté et d'autonomie dans le commandement de son armée, ce qui lui permit de mener une campagne éclair victorieuse en Alsace en 1675 que Napoléon, en fin connaisseur de la guerre de mouvement, saluera bien des années plus tard. Il y avait une différence sensible entre ce que planifiait Versailles et ce que les officiers percevaient sur le terrain, nonobstant la présence à leurs côtés de collaborateurs de Louvois. La nécessité de ravager le Palatinat n'était pas bien comprise et avait été exécutée sans beaucoup d'enthousiasme. On a vu que le maréchal de Lorge faisait de la résistance passive aux ordres de Louvois. Le 22 mai 1690, il écrivit au ministre de la guerre qui lui reprochait de ne pas s'être dirigé rapidement vers Mayence : *"Je vous supplie, lorsque vous m'enverrez des ordres de Sa Majesté, de me les envoyer bien positifs, afin que je n'y change rien du tout et que je n'aie point le choix de ne les suivre pas, puisque, aussitôt que je choisis un parti que vous me laissez libre de prendre, je vois, par plusieurs de vos lettres, que Sa Majesté est surprise de tout ce que je fais, bien que je n'aie d'autre intention que de faire le mieux qu'il m'est possible tout ce qui me paraît être nécessaire pour le bien de son service."*⁴⁶ Dans sa réponse, Louvois accorda à Lorge une certaine liberté d'action en lui indiquant que *"Sa Majesté ne veut que vous proposer ses pensées, qu'elle vous permettra de suivre ou non, suivant que les démarches des ennemis vous le feront juger à propos; mais quand vous ne les exécuterez pas, elle s'attend que vous en rendrez compte en même temps, et que vous ne lui en laisserez point ignorer les raisons."*⁴⁷ On assista donc à une relative inflexion de cette stratégie durant la guerre de la ligue d'Augsbourg. L'erreur stratégique commise par Louvois et le pouvoir royal au début de la guerre de la ligue d'Augsbourg fut d'abandonner toute initiative et de laisser une grande liberté d'action aux troupes impériales. Or, loin de constituer des contraintes, l'initiative et le risque sont inhérents à l'art de la guerre et ne pouvaient donc être ignorés ou rejetés.

D'autre part, on peut avancer que Louis XIV, Louvois et les stratèges versaillais ont été victime d'un "effet tunnel" dans la mesure où, bien qu'ils développèrent le renseignement, la logistique, la

46 Lettre citée par J.Ph. CENAT, *op. cit.*, p. 405.

47 Lettre citée par J.Ph. CENAT, *id.*

poliorcétique ou encore le contrôle des armées, ils ne virent et ne comprirent pas que la politique étrangère agressive et la politique menée au sein du royaume à l'encontre des protestants allaient entraîner un vif ressentiment anti-français qui allait isoler le royaume. On aurait pu croire que la diplomatie jouerait son rôle de créateur d'alliances, d'harmonisation des relations entre États. Mais aucun Etat européen n'avait confiance en un royaume aussi guerrier et brutal. Louvois reconnaissait que "*quand une fois la guerre est commencée, on ne la finit pas quand on veut, à moins que l'on ne veuille sacrifier toute la gloire que le roi peut avoir acquise*"⁴⁸. La question de savoir terminer une guerre et d'exploiter une victoire n'a ainsi que rarement été résolue par le pouvoir royal. L'orgueil et l'amour de Louis XIV pour la guerre l'avaient finalement obligé à la faire à la fin du XVII^e siècle car la stratégie menée, notamment à travers le ravage du Palatinat, engendra un échec diplomatique. Dès le début de la guerre de la ligue d'Augsbourg, la France se retrouva isolée et dut affronter une coalition puissante. Ne respectant pas l'équilibre des puissances sur la scène internationale, elle inquiéta l'ensemble des États. Elle fut aussi un échec militaire dans la mesure où le système de défense mis en place au niveau du Rhin ne tint pas. La politique de terre brûlée dans les États germaniques provoqua aussi des mouvements nationalistes, à travers les actions de guérilla menées par les schnapans, qui perturbèrent les forces françaises. Doit-on en conclure pour autant que la stratégie promue par Louvois fut totalement inefficace? On peut répondre par la négative dans la mesure où la ceinture de fer constituée par Vauban permit au royaume de ne pas subir d'invasions durant le XVIII^e siècle. Autre effet positif, la stratégie de cabinet et les mesures administratives mises en place par Louvois ont "domestiqué" les officiers et ont créé une culture du service.

Au bilan, que retenir de l'action et de l'œuvre de Louvois à la tête du ministère de la guerre? Nous avons vu qu'il a d'abord jeté les bases d'une armée moderne, en l'équipant, en la structurant, en la nourrissant et en la soignant. Devant répondre aux nombreux conflits qui émaillèrent le règne de Louis XIV, elle devint permanente et surtout plus professionnelle. Elle fut un véritable creuset social. Une culture du service était née et l'administration prenait une place de plus en plus importante au sein du pouvoir central. Grâce à la logistique et à la planification, l'armée royale eut un temps d'avance sur ses rivales. Comme il fallait entretenir un effort de guerre conséquent et quasi continu, Louvois veilla à rationaliser l'utilisation des deniers et l'emploi des armées, avec plus ou

48 Lettre citée par A. RICHARDT, *op. cit.*, p. 117.

moins de réussite si on en juge l'état des finances du pays en 1691. En effet, le budget consacré aux armées représentait jusqu'à 65% du budget royal et il devenait de plus en plus difficile de financer l'effort de guerre. D'où le travail de Louvois pour rendre cette guerre la moins dispendieuse possible. Autre élément à porter au crédit de la politique de Louvois, le royaume fut préservé des invasions grâce à l'imposant travail de fortification effectué sous la tutelle de Vauban. Cette volonté de rationalisation et d'organisation se retrouva également dans la manière de conduire la guerre. Patiemment, ayant su s'entourer d'hommes compétents et de confiance, développant la clientèle formée par son père, démontrant des talents d'organisation et de planification évidents, le ministre s'empara de la conduite des opérations et imposa son style autoritaire aux chefs de guerre qui se retrouvaient cantonnés au rôle d'exécutant. Apparue sous Richelieu, la stratégie de cabinet connut ainsi son apogée avec le passage de Louvois au ministère de la guerre. Fondée sur un contrôle de l'exécution des ordres venus du pouvoir central, sur une prise de risque minimale en préférant la guerre de siège sur la bataille décisive, sur une planification poussée et la recherche d'économies, la stratégie de cabinet connut toutefois une inflexion à la mort de Louvois, survenue en 1691. Certes, il fut toujours nécessaire au pouvoir politique d'exercer une tutelle sur la conduite des opérations militaires car comme le soulignait Georges Clemenceau "*La guerre ! C'est une chose trop grave pour la confier à des militaires*"⁴⁹. Mais, à partir de 1691, Louis XIV prit seul en charge la stratégie, entouré de Chamlay, qui devint alors un véritable chef d'état-major, et de Saint-Pouange, haut fonctionnaire expérimenté. Barbezieux, fils de Louvois et nouveau ministre de la guerre, fut seulement chargé de fonctions plus administratives et moins opérationnelles. Prenant en compte une partie des carences de la stratégie de cabinet, Louis XIV se montra moins autoritaire que Louvois dans ses rapports avec les commandants d'armée, en les associant à la prise de décision et en améliorant la coordination avec eux. Parmi les ministres de la guerre de l'ancien régime, Louvois fut donc un ministre à part: un administrateur affectionnant l'ordre, la planification, le renseignement et l'économie; mais également un chef de guerre, s'occupant de stratégie et utilisant les talents et principes appris et développés dans ses fonctions premières pour peser dans la direction des opérations. Louvois laissera ainsi à Louis XIV et à la France une œuvre fondatrice d'une armée moderne, la plus puissante du continent et attachée au pouvoir royal.

49 Boutade célèbre attribuée à Georges CLEMENCEAU au moment de l'affaire SCHNOEBELE en 1887.

Annexe 1

Bibliographie

- CENAT, Jean-Philippe, *Louvois, le double de Louis XIV*, Paris, Tallandier, 2015, 511 p.
- CENAT, Jean-Philippe, *Chamlay (1650-1719), le stratège secret de Louis XIV*, Paris, Belin, 2011, 203 p.
- CORNETTE, Joël, *Le roi de guerre: essai sur la souveraineté dans la France du Grand Siècle*, Paris, Payot, 2010, 560 p.
- CORVISIER, André, *Louvois*, Paris, Fayard, 1983, 558 p.
- DE MORMES DE SAINT-HILAIRE, Armand, *Mémoires de M. De Saint-Hilaire contenant ce qui s'est passé de plus considérable en France depuis le décès du cardinal Mazarin jusqu'à la mort de Louis XIV*, Amsterdam, Arstée et Merkus, 1766, tome 1, 471 p.
- DREVILLON, Hervé, *L'impôt du sang, le métier des armes sous Louis XIV*, Paris, Tallandier, 2005, 526 p.
- DREVILLON, Hervé, *Les rois absolus (1629-1715)*, Paris, Belin, 2011, 640 p.
- RICHARDT, Aimé, *Louvois, le bras armé de Louis XIV*, Paris, Tallandier, 1998, 332 p.
- ROUSSET, Camille, *Histoire de Louvois et de son administration politique et militaire*, Paris, Didier, 1862-1863, 4 vol.
- ROWLANDS, Guy, *The Dynastic State and the Army under Louis XIV. Royal Service and Private Interest, 1661-1701*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002, 408 p.

Annexe 2

Chronologie

Événements marquants dans la carrière de Louvois	Événements de la vie politique et militaire française
1641	
3 janvier : naissance à Paris de François Michel Le Tellier, futur Louvois	
1642	
	4 décembre : mort d'Armand Jean du Plessis de Richelieu.
1643	
11 avril : Michel Le Tellier, père de Louvois, nommé secrétaire d'Etat de la guerre	14 mai : mort de Louis XIII 18 mai : Mazarin, ministre principal et président du Conseil de régence 1648-1653 : La Fronde
1655	
14 décembre : Louvois reçoit la survivance du secrétariat d'État de la guerre de son père	
1658	
6 juin : Louvois, conseiller au parlement de Metz	
1659	
	7 novembre : signature du traité des Pyrénées entre la France et l'Espagne
1660	
	9 juin : Louis XIV épouse l'infante Marie-Thérèse à Saint-Jean de Luz
1661	
24 février: Louvois exerce la charge de secrétaire d'Etat de la guerre en l'absence de son père	9 mars : mort de Mazarin et début du règne de Louis XIV
1662	
24 février : Louvois est associé à son père au département de la guerre	
1667	

	<p>24 mai : début de la guerre de Dévolution contre l'Espagne</p> <p>27 août : prise de Lille par les troupes françaises et début de la collaboration entre Louvois et Vauban</p>
1668	
Décembre : Louvois est nommé surintendant général des Postes	<p>1667-1668 : création des fonctions d'inspecteurs généraux de l'infanterie et de la cavalerie.</p> <p>2 mai 1668 : fin de la guerre et signature du traité d'Aix La Chapelle qui accorde Lille et Douai à la France</p>
1671	
Septembre-décembre : Louvois assure l'intérim de Lionne aux affaires étrangères, suite au décès de ce dernier, survenu le 1 ^{er} septembre	
1672	
1 ^{er} février : Louvois entre au conseil d'en haut et devient ministre d'État.	<p>6 avril 1672: début de la guerre de Hollande.</p> <p>Fin juin 1672: Louis XIV refuse les offres de paix des hollandais sur les conseils de Louvois.</p>
1673	
Au cours de l'année : conflit Turenne/Louvois	20 janvier : lettre de Vauban à Louvois à propos du "pré-carré"
1674	
	<p>Avril 1674: lettres patentes de fondation de l'hôtel royal des Invalides</p> <p>Mai-juin : seconde conquête de la Franche-Comté (après celle de février 1668)</p> <p>11 août : victoire de Seneffe par Condé</p>
1675	
31 juillet : Louvois met en place de l'ordre du tableau	<p>5 janvier : victoire de Turenne à Turckheim contre les troupes impériales</p> <p>27 juillet : mort de Turenne à Salzbach</p>
1676	
	<p>1676 : retraite de Condé</p> <p>Mai 1676 : affaire de la Cense d'Heurtebise</p>

1677	
27 octobre : Le Tellier devient chancelier de France. Louvois est seul ministre de la guerre	
1678	
	10 août 1678 : signature du traité de Nimègue qui met fin à la guerre de Hollande 14 août 1678 : victoire de Luxembourg sur Guillaume d'Orange à Saint-Denis
1679	
	23 octobre 1679 : institution de la chambre des Réunions de Metz et début de la politique des Réunions
1681	
	Mars : début des dragonnades dans le Poitou organisées par l'Intendant Marillac
1682	
	6 mai : la cour s'installe à Versailles 12 juin : création des compagnies de cadets
1683	
Septembre : Louvois, surintendant des Bâtiments, Arts et Manufactures	1683-1684: guerre contre l'Espagne dans les Pays-Bas
1684	
	15 août : signature de la trêve de Ratisbonne qui reconnaît les principales Réunions françaises
1685	
30 octobre 1685: mort de Michel Le Tellier. 3 novembre 1685: Louis François Marie marquis de Barbezieux, 4 ^e enfant de Louvois, obtient la survivance du secrétariat d'État	18 octobre 1685 : révocation de l'édit de Nantes par l'édit de Fontainebleau
1686	
	9 juillet 1686 : création de la Ligue d'Augsbourg 11 décembre 1686 : mort de Condé
1688	
	Juin : affaires de la succession de l'Archevêché de Cologne et de la succession palatine

	<p>1688-1689 : deuxième ravage du Palatinat décidé par Louvois et Chamlay (le premier ayant eu lieu en juillet-août 1674 sur la décision de Turenne)</p> <p>Septembre : début de la guerre de la Ligue d'Augsbourg</p> <p>20 novembre : constitution de la milice</p> <p>26 novembre : la France déclare la guerre aux Provinces-Unies suite au débarquement de Guillaume d'Orange en Angleterre</p> <p>28 décembre : début de la Glorieuse Révolution anglaise</p>
1689	
	<p>15 avril : déclaration de guerre à l'Espagne</p> <p>17 mai : l'Angleterre déclare la guerre à la France</p> <p>Septembre-octobre : victoire des alliés qui reprennent Bonn et Mayence</p>
1690	
<p>Novembre : Louvois, chargé des Haras et des fortifications côtières</p>	<p>4 juin : Victor-Amédée de Savoie déclare la guerre à la France, provoquant l'occupation de la Savoie</p> <p>1^{er} juillet : victoire de Luxembourg à Fleurus</p> <p>10 juillet : victoire navale de Tourville à Bévésiers</p> <p>18 août : victoire de Catinat à Staffarde</p>
1691	
<p>16 juillet : mort de Louvois. Barbezieux nommé secrétaire d'Etat à la guerre</p>	